



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé
Question écrite n° 24201

Texte de la question

M. Jean Gaubert attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la formation initiale des médecins généralistes. En effet, face à l'évolution inquiétante de la démographie médicale qui risque de menacer l'accès aux soins pour tous, il importe de revaloriser la médecine générale dans le cadre de la formation initiale. Malgré les mesures législatives et réglementaires prises en matière d'enseignement, de recherche et de statut des enseignants de médecine générale, force est de constater que les moyens restent insuffisants pour améliorer le cursus universitaire de médecine générale. En effet, 18 mois après la création d'une option médecine générale au sein de la sous-section 53-01 du conseil national des universités, les premières nominations de titulaires de la discipline ont été repoussées à 2009, alors que le besoin est évident. Seuls 3 postes équivalents temps plein, soit 8 créations de postes d'associé, viennent d'être accordés pour la rentrée prochaine, dotation qui reste largement insuffisante si l'on souhaite revaloriser cette discipline. Il lui demande donc de lui indiquer si le Gouvernement entend doter la filière universitaire de médecine générale de moyens plus importants, compte tenu de la crise que traverse cette discipline dans le système actuel de santé.

Texte de la réponse

La mise en place de la filière universitaire de médecine générale est une des conclusions importante des États généraux de l'organisation de la santé (EGOS). La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative travaille très activement, avec le concours du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au déploiement de cette filière dès la rentrée 2009, la loi votée au Parlement à l'unanimité le 29 janvier 2008 ayant permis d'en fixer le cadre légal. Dès 2008, des postes de chefs de clinique ont été ouverts en médecine générale. Ce mouvement va être amplifié et encadré pour que la discipline universitaire de médecine générale prenne toute la place qui doit être la sienne et renforce ainsi la médecine générale de premier recours comme pierre angulaire du système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24201

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4611

Réponse publiée le : 4 novembre 2008, page 9596